



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du développement local et de
l'environnement**

Affaire suivie par : Christelle BARBIER
Mel : christelle.barbier@indre.gouv.fr

Châteauroux, le 19 MARS 2021

**EXTRAIT DE L'AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE
D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DE L'INDRE**

**Demande d'autorisation d'exploitation commerciale en vu de la création d'un magasin à l enseigne
« Marché aux affaires » d'une surface de vente totale de 1 410 m², situés au 61 ter, rue Haute Saint-
Paterne à Issoudun.**

Réunie le 11 mars 2021, la commission départementale d'aménagement commercial a émis un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale sollicitée par la SCI VICADES ISSOUDUN, représentée par Madame et Monsieur GRAND.

Le projet porte sur l'extension de l'ensemble commercial Market par la création d'un magasin à l'enseigne « Marché aux affaires » d'une surface de vente de 1 150 m² et d'un local d'exposition de produits saisonniers d'une surface de vente de 260 m²; à Issoudun.

Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Stéphane SINAGOGA